Syndicat National des Enseignements de Second degré
F.S.U.
Académie de Reims

PÉTITION BAC 2024

Les arbitrages sont révélateurs du mépris ministériel pour les personnels et les élèves, et d'une ignorance des réalités du terrain : enchaînement des **épreuves et des corrections dans des délais très serrés voire qui se chevauchent**, contenus évaluables étendus à **l'ensemble des chapitres des programmes à traiter** tout en préparant le **grand oral sans horaire dédié**.

LE BAC 2024 EST ORGANISÉ CONTRE LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES.

Était-ce si insupportable de suivre les analyses de celles et ceux qui connaissent vraiment le système éducatif et le font fonctionner ?

Dès l'annonce du report des épreuves à juin, **nos organisations syndicales ont fait des propositions d'aménagements** de programmes de spécialités en distinguant programme d'examen et d'enseignement.

Il sera **impossible de préparer le grand oral** faute de temps et d'attendus clairement ancrés dans les apprentissages scolaires.

De plus, dans notre académie de Reims, le rectorat nous a confirmé des **difficultés spécifiques pour les corrections des épreuves de Français et de Philosophie**. En effet dans ces deux disciplines, le nombre de correcteurs est insuffisant, car il n'y a **pas assez de professeurs** pour corriger les épreuves écrites et évaluer les épreuves orales.

Nous appelons donc toute la profession à signer cette pétition,

pour dénoncer les **mauvaises conditions de correction** du baccalauréat, et à exiger que **l'institution permette aux professeurs de faire leur travail** correctement dans l'intérêt des élèves.

Le secrétariat académique du SNES-FSU de Reims

Nom Prénom	Fonction	Signature